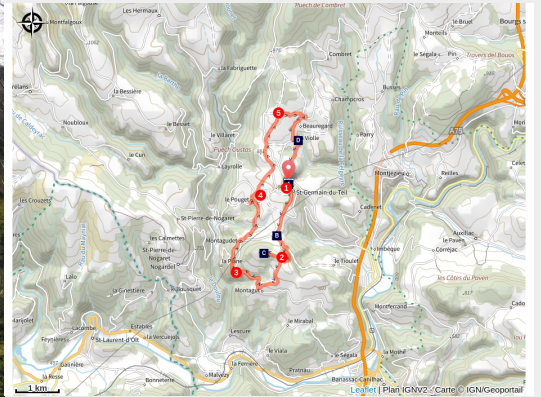


Le petit patrimoine

Saint-Germain-du-Teil



La croix du Teldes aux abords du bourg de Saint-Germain-du-Teil (PNR Aubrac)



Un itinéraire sur les contreforts de l'Aubrac ponctué du petit patrimoine qui vous guide parmi les chemins

Depuis Saint Germain du Teil, ancienne porte de l'Aubrac, élanchez vous vers le belvédère qui ouvre sur le sud de la margeride, les grands causses avec en fond les Cévennes. Laissez vous porter par les méandres des chemins ruraux...

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 472 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

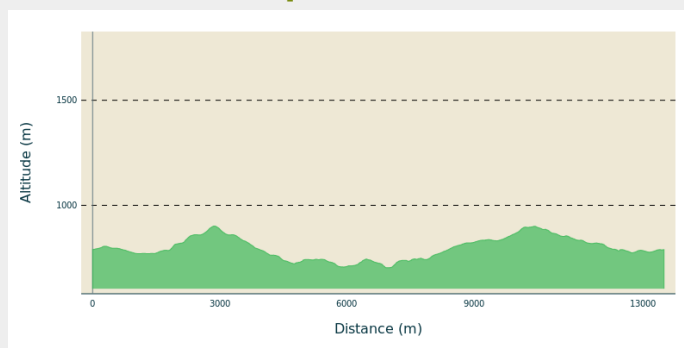
Départ : Place de la Mairie

Arrivée : Place de la Mairie

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Germain-du-Teil

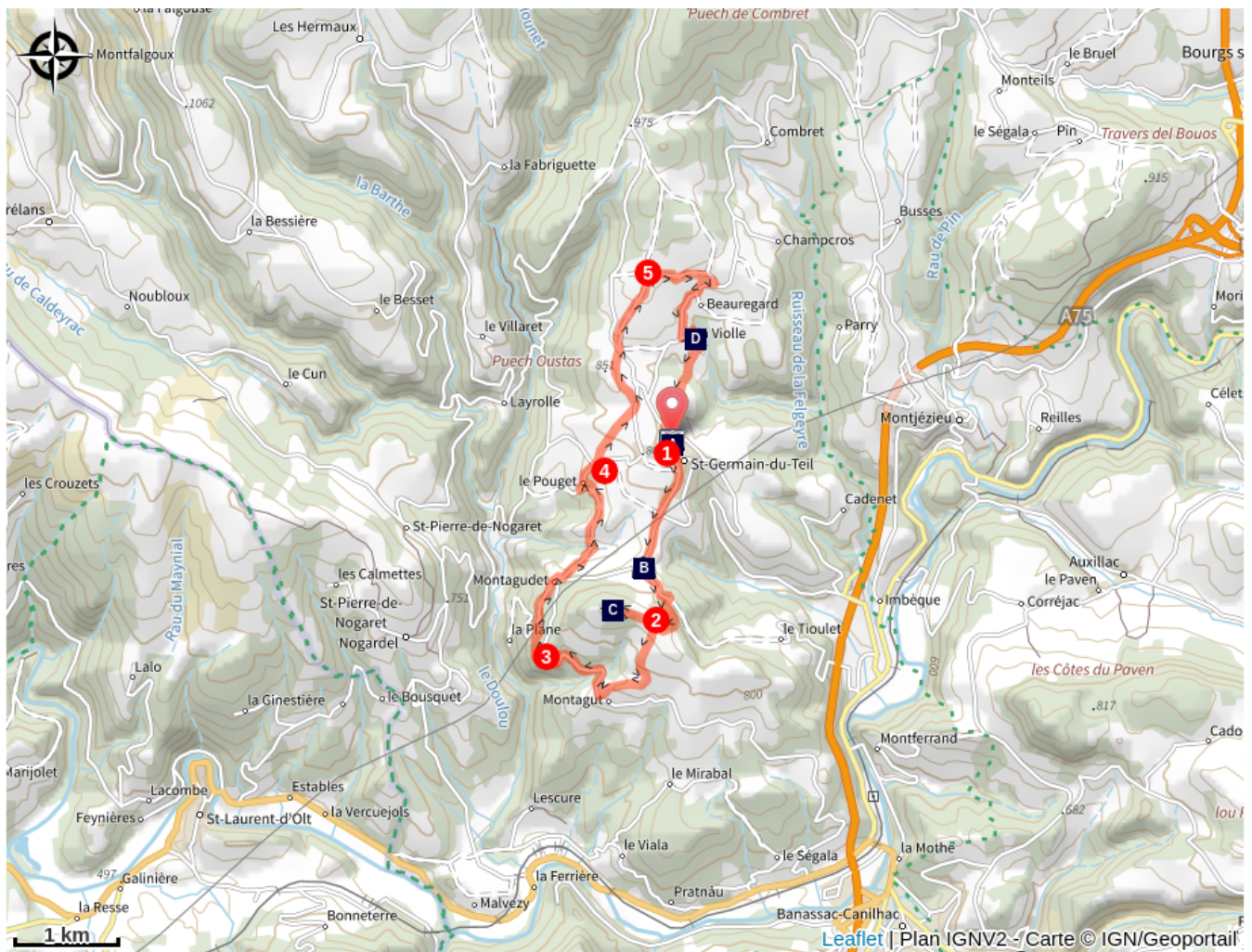
Profil altimétrique







Altitude min 703 m Altitude max 901 m

1. Depuis la place de la mairie, rejoindre la rue des Ecoles puis traverser jusqu'au lotissement en passant par la rue de la Lavogne. Continuer jusqu'à la croix de la Thieule et prendre à gauche le chemin qui monte.
2. Monter jusqu'au Belvédère du Puech Debon pour une vue à 360° de l'Aubrac aux Cévennes. Descendre le chemin jusqu'au carrefour et continuer sur la droite jusqu'à Montagut. Traverser le bourg et partir sur la route à droite en direction de Montagudet jusqu'à décrocher sur la gauche en forêt.
3. Continuer en forêt et tourner à droite en revenant sur la route, Monter jusqu'à Montagudet et embrayer sur le chemin de terre à droite au milieu des maisons. Continuer jusqu'au Pouget, remonter le bourg et aller jusqu'au Mascoussel pour traverser la route.
4. Monter jusqu'à la D52, la suivre sur 100m et prendre le chemin à gauche jusqu'à traverser à nouveau la même départementale pour monter à gauche.
5. Au deuxième carrefour prendre à droite jusqu'au Cheyroux et descendre sur la droite jusqu'à la Violle Haute. Prendre un virage en épingle sur la gauche jusqu'à la Violle Basse. Décrocher sur un petit chemin qui part sur la droite jusqu'à Saint-Germain-du-Teil

Sur votre chemin...



-  Eglise de Saint-Germain-du-Teil (A)
-  Les Trois Croix (C)

-  Croix de la Thieule (B)
-  Terrains de chasses (D)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Pensez au co-voiturage !

Accès routier

Depuis l'A75 en venant du sud, prendre la sortie 40 puis prendre la D809 en direction de Saint Germain du Teil. Par l'A75 en venant du Nord prendre la sortie 39.2 en direction de Saint Germain du Teil.

Depuis Nasbinals du l'Aubrac, prendre la D900 en direction de l'A75 puis prendre la sortie 39.2 après 15km. Sinon vous pouvez prendre la D52 une magnifique route tortueuse qui peut cependant être dangereuse par temps de pluie ou de neige.

Parking conseillé

Place de la mairie

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn - La Canourgue

18 rue de la Ville, 48500 LA CANOURGUE

Tel : 04 66 32 83 67

<https://www.aubrac-gorgesdutarn.com/>

Source



Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn

<https://www.aubrac-gorgesdutarn.com/>



Fédération Française de la Randonnée Pédestre

<https://www.ffrandonnee.fr/>

Sur votre chemin...



Eglise de Saint-Germain-du-Teil (A)

L'église de Saint Germain avec son magnifique "clocher-peigne", "clocher-mur" avec ses quatre baie abritant les cloches. Architecture typique de la région.

Crédit photo : Joris Pesche



Croix de la Thieule (B)

Datant de 1885, cette croix érigée matérialise les pratiques du réseau viaire à la fin du XIXeme siècle

Crédit photo : Joris Pesche



Les Trois Croix (C)

Juchées sur le Puech Debon, ces trois croix défient l'Aubrac, la Margeride et les Grands Causses.

Crédit photo : Joris Pesche



Terrains de chasses (D)

Les prairies sont des terrains de chasse pour de nombreux rapaces, mais sur les haies qui encadrent les prairies se trouvent également nichés de nombreuses espèces. Vous pourrez peut être voir des buses, milans ou encore de geais et merles/ Ouvrez l'oeil et restez attentifs à l'avifaune !

Crédit photo : J Pesche